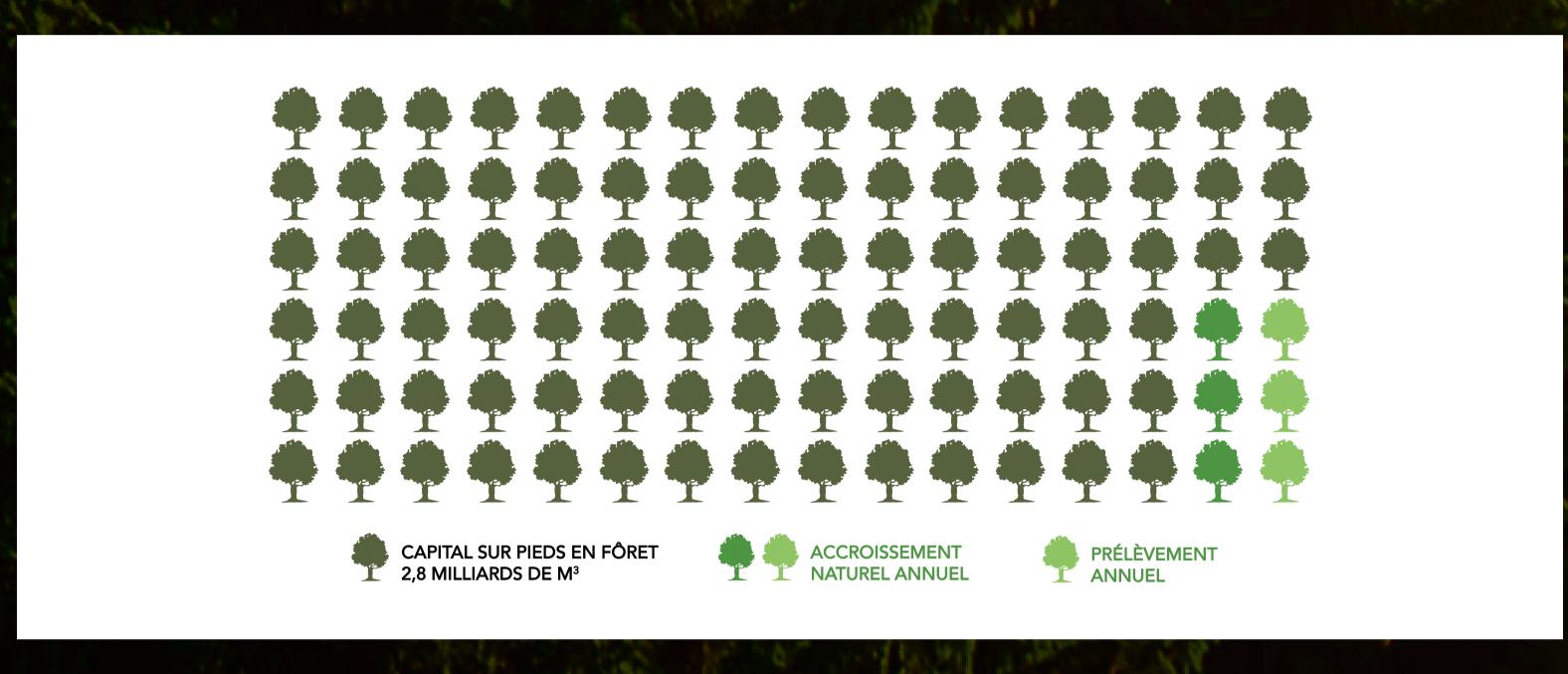




La forêt française n'a jamais été aussi étendue qu'aujourd'hui avec 17 millions d'hectares. La récolte annuelle de bois est largement inférieure au volume qui y pousse tous les ans (appelé « accroissement »).

En Nouvelle-Aquitaine, on ne récolte chaque année que 60 à 65 % de l'accroissement.

Afin d'éviter la déforestation, la réglementation forestière limite la surface des coupes et impose le renouvellement du peuplement. Tout propriétaire d'une forêt de plus de 25 hectares doit mettre en place un document de gestion.



LE SAVIEZ-VOUS? La forêt française compte plus de 100 essences différentes, leur présence dépend du sol et du climat. Comme la vitesse de croissance diffère, ces arbres ne sont pas récoltés au même âge: à partir de 45 ans pour un douglas, après 100 ans pour un chêne.

Aujourd'hui certains arbres sont menacés par le changement climatique. En favorisant ou en implantant des espèces ou variétés plus résistantes, les forestiers permettent aux forêts de s'adapter plus vite.

